

Mercredi 16 novembre 2005



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 11) — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act*

M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI

(N° 204) — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*

### **PRÉSENTATION DE PÉTITIONS**

M. GOERTZEN

M. LAMOUREUX

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* SMITH

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la Corporation du Centre des congrès/The Convention Centre Corporation Amendment Act*

(imprimé)

---

**DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité/The Private Investigators and Security Guards Amendment Act*

(M. DERKACH) (reporté)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 3) — *Loi sur l'exécution des jugements canadiens/The Enforcement of Canadian Judgments Act*

(M. DERKACH) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SALE

(N° 5) — *Loi sur les hygiénistes dentaires/The Dental Hygienists Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SALE

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association dentaire/The Dental Association Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 7) — *Loi sur le règlement des différends portant sur le champ d'exercice des architectes et des ingénieurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Architects and Engineers Scope of Practice Dispute Settlement Act (Various Acts Amended)*

(M. SCHULER) (reporté)

M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des pratiques agricoles/The Farm Practices Protection Amendment Act*

(M. CULLEN)

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le ministre ASHTON

(N<sup>o</sup> 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*

M. le ministre ASHTON

(N<sup>o</sup> 14) — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act*

M. le ministre SMITH

(N<sup>o</sup> 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*

M. le ministre SELINGER

(N<sup>o</sup> 16) — *Loi modifiant la Loi sur les corporations/The Corporations Amendment Act*

---

### PROPOSITIONS — Sélection du comité

#### M. GOERTZEN — Reconnaissance du travail des policiers

2. Attendu :

que, chaque jour au Manitoba, des femmes et des hommes faisant partie de notre service de police national, la Gendarmerie royale du Canada, du service de police de Winnipeg et des corps policiers municipaux partout au Manitoba assurent la sécurité et la protection des habitants et des visiteurs de la province;

que, chaque jour, ces femmes et ces hommes courageux mettent en péril leur propre sécurité pour le bien-être des Manitobaines et des Manitobains;

que les personnes chargées de l'application de la loi s'emploient à promouvoir le civisme grâce à divers projets communautaires et activités de sensibilisation;

que les membres des différents corps policiers jouent un rôle actif dans la collectivité ou la région où ils vivent et travaillent, notamment en faisant du bénévolat;

que les policiers sont souvent les premières personnes à qui s'adressent les Manitobaines et les Manitobains lorsqu'ils ont besoin d'aide;

que les personnes chargées de l'application de la loi sont aux prises avec des problèmes de société de plus en plus complexes et difficiles;

que le danger et les problèmes croissants que comporte le travail des policiers touchent également leur conjoint et les membres de leur famille;

que des membres des corps policiers municipaux, provinciaux et national au Canada ont sacrifié leur vie dans l'exercice de leurs fonctions,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba remercie, au nom des Manitobaines et des Manitobains, les femmes et les hommes des divers corps policiers dans la province pour leurs services et leur dévouement;

que l'Assemblée législative du Manitoba remercie, au nom des Manitobaines et des Manitobains, les conjoints et les membres de la famille des femmes et des hommes des divers corps policiers dans la province pour leur contribution à la sécurité de la province;

que l'Assemblée demande à son greffier de faire parvenir la présente proposition au plus haut gradé de chaque poste de police au Manitoba.

---

## **AVIS DE MOTIONS POUR MARDI PROCHAIN**

### **PROPOSITIONS**

#### **M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI — Épouses de guerre**

1. Attendu :

que, pendant les six années qu'a duré la Deuxième Guerre mondiale, des dizaines de milliers de soldats canadiens ont été déployés à différents endroits dans le monde, notamment en Grande-Bretagne;

que, durant cette période, bon nombre de militaires ont épousé des ressortissants étrangers dans le pays où ils étaient cantonnés;

que près de 45 000 femmes ont épousé des militaires canadiens déployés à l'étranger pendant la Deuxième Guerre mondiale et que 93 % étaient originaires du Royaume-Uni;

que, pendant et après la guerre, de nombreuses femmes appelées épouses de guerre ont quitté leurs parents et amis et même leur pays d'origine pour venir s'installer et vivre au Canada;

que plus de 64 000 épouses de guerre et personnes à charge ont immigré au Canada entre 1942 et 1948 pour y commencer leur nouvelle vie;

que les épouses de guerre et leurs maris canadiens sont devenus les nouveaux travailleurs, entrepreneurs et leaders de l'économie canadienne alors en plein essor en plus d'établir une base solide pour la nouvelle génération de Canadiennes et de Canadiens;

que le travail et les sacrifices importants que les épouses de guerre ont faits dans l'ombre n'ont pas encore été reconnus à leur juste valeur,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître l'immense sacrifice qu'ont fait les épouses de guerre ainsi que leur grande contribution au Canada.

---

## **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le lundi 21 novembre 2005, à 9 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2003, 2004 et 2005.